
ICANN86 Séville | Forum de politiques – Séance de renforcement des capacités du GAC (2 sur 2)
Lundi 8 juin 2026 – 14h45 à 16h00 CEST

NICOLAS CABALLERO

Mesdames et Messieurs, soyez les bienvenus. J'espère que vous avez profité de la pause déjeuner. Veuillez prendre place, nous allons commencer dans deux minutes.

GULTEN TEPE

Bonjour une nouvelle fois Gulten, je ne sais pas si vous souhaitez lancer l'enregistrement d'abord et après, je parle. Bonjour et bienvenue à cette deuxième séance de renforcement des capacités du GAC à l'ICANN 86, ce lundi 8 juin à 14 h 45 h locale. Veuillez noter que cette session est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN, par le code de conduite des participants de la communauté de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Les questions ou les commentaires pendant cette session seront lus à haute voix, uniquement s'ils sont présentés suivant le format approprié et soumis dans le chat de Zoom. L'interprétation de cette séance se fera dans les six langues de l'ONU plus portugais. Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main sur Zoom. Pensez à indiquer votre nom pour les enregistrements ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler. Si ce n'est pas l'anglais, parlez à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

vos propos. Maintenant, je passe la parole au président du GAC, Nicolas Caballero.

NICOLAS CABALLERO

Merci Gulten. Comme je l'ai dit, avant de commencer avec la deuxième partie de cette séance de renforcement des capacités, j'aimerais donner la parole au représentant de l'Espagne pour qu'il nous explique ce que c'est que ce QR code.

JAVIER RODRIGUEZ

Comme je l'ai dit avant, nous allons préparer des informations pour votre séjour à Séville avec les monuments principaux, les principaux bars, restaurants et d'autres astuces pour profiter de cette ville. Vous trouverez toutes ces informations si vous utilisez ce QR code.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, l'Espagne. Vous avez un guide de tapas excellent et d'autres choses super intéressantes de la ville. Donc nous en reparlerons pendant la pause-café. Entre-temps, je vous donne le temps de scanner le QR code. Et pendant ce temps-là, je vais vous parler un petit peu de cette deuxième partie de notre séance de renforcement des capacités. Je donne le temps de scanner le QR code bien sûr.

Gulten, pouvons-nous revenir à la diapo? Très bien. Donc on va passer à la diapo numéro deux avec l'ordre du jour. Voilà l'ordre du jour pour cette séance. Nous aurons donc d'abord une introduction

qui sera faite par notre collègue de l'UPU, Tracy Hackshaw. Ensuite. Tracy, est-ce que vous avez un micro? Je vais vous passer directement la parole, Tracy.

TRACY HACKSHAW

Merci beaucoup, Nico. Bienvenue à cette deuxième partie de la séance de renforcement des capacités. Je suis là. Comme vous le voyez sur l'écran, nous avons un exercice pratique.

Vous allez devoir bouger de vos places, vous allez devoir vous déplacer. C'est important que vous le sachiez. Nous allons faire trois séries d'activités. Première série, ce sont les alertes précoces du GAC. Série numéro deux, Avis du GAC. La série trois, approche nationale. On va attribuer une quinzaine de minutes pour chaque activité. Ensuite, il y aura un moment de restitution pour que le rapporteur de chaque équipe fasse le point sur les leçons tirées, les discussions qu'ils ont eues et ce sera l'occasion également de poser des questions.

Alors, maintenant, tous les membres du GAC et les observateurs vont s'approcher des tableaux qui se trouvent au fond de la salle. Nous allons tous travailler sur les alertes précoces maintenant. Donc rapprochez-vous des tableaux qui se trouvent au fond de la salle. Il y aura une personne par tableau.

Et donc, je vois mon collègue Nigel Cassimire qui s'approche de notre tableau. Également, Ken-Ying. Je ne sais pas qui est l'autre personne qui devrait s'occuper de l'autre tableau. Est-ce que c'est

Thiago? Jorge. La Suisse alors. Est-ce qu'il y a une autre personne qui veut se rapprocher des tableaux? Alors rejoignez-nous au niveau des tableaux qui se trouvent au fond de la salle? Il y aura un facilitateur par tableau.

NICOLAS CABALLERO

Tracy, nous avons une personne qui va s'occuper de nous dire lorsque nous serons arrivés aux 15 minutes. Voilà. Donc Julia, vous pouvez danser ou lever la main pour nous faire signe d'arrêter.

TRACY HACKSHAW

Allez-y, vous pouvez venir, il faut que vous vous leviez et que vous nous rejoigniez.

NICOLAS CABALLERO

Donc on commence maintenant.

TRACY HACKSHAW

Il y aura également la possibilité pour les participants à distance de participer justement à ce travail. C'est Nigel qui va s'en occuper. Alors nous allons travailler sur les alertes précoces. Je répète, vous pouvez aller à n'importe quel tableau. Je vais encore répéter. Ceux qui sont assis, vous devez vous lever et venir nous aider avec ce projet. Allez-y! Les membres, les observateurs, vous êtes tous invités à participer à cette activité.

JULIA CHARVOLEN

C'est fini. Le temps imparti est fini. Nous pouvons passer à la deuxième activité. Une nouvelle série sur l'avis du GAC. Est-ce que vous pouvez confirmer que vous avez fini? Très bien. Nous passons donc à la deuxième activité sur l'avis du GAC. Quinze minutes encore.

NICOLAS CABALLERO

Donc premier tableau avec Marco, deuxième tableau avec Tracy et troisième tableau avec Ian. Et nous avons le tableau quatre pour la participation à distance avec Thiago et Karel.

JULIA CHARVOLEN

Nous sommes arrivés à la fin des 15 minutes que nous avons pour cette activité. Maintenant, nous allons passer à la troisième activité, les approches gouvernementales. Donc, pour le premier tableau, Jorge Cancio et Lukas, je crois. Tableau deux, Marco. Tableau trois, Ian. Et ensuite, pour la participation à distance, il y aura Tracy. Merci. Donc activité trois, Approche gouvernementale. Vous avez 15 minutes à partir de maintenant. Merci à tous. Nous allons maintenant dans les 15 minutes qui restent pour la fin de la séance, nous allons faire une restitution de ce qui a été fait. Je vous demande de prendre place à nouveau. Et les rapporteurs de chaque groupe vont nous parler de ce qui a été discuté pendant cette séance.

NICOLAS CABALLERO

Merci Julia. Je vous demande de bien vouloir prendre place. Nous allons profiter des 15 minutes qui restent. Nous avons 15 minutes au lieu de 20, mais je pense que ça devrait suffire. Je vais donc demander aux rapporteurs de venir ici à côté de moi – Nigel, Marco, Thiago, Ian, Karel. Rejoignez-moi ici pour écouter ce qui a été fait dans les petits groupes. Je vous donne le temps de prendre place, de vous asseoir.

Merci beaucoup. Nous n'avons que 15 minutes. Je vous donne à chacun cinq minutes pour nous livrer vos réflexions, les résultats de vos discussions, les constatations. Commençons par Ken-Ying, Tracy et Nigel. Nigel Cassimire, est-ce que je peux te demander de... Ah, tu es déjà là? Pardon. Veux-tu commencer ou Nigel? Honneur aux dames. Très bien.

KEN-YING TSENG

Merci, Président. Dans notre groupe, nous avons discuté de la question de savoir si les représentants gouvernementaux devraient effectivement lancer des alertes précoces sur les noms de domaine. Alors, c'est vrai que ça a été le cas lors du dernier cycle, mais c'est vrai que ces alertes avaient été déposées à l'initiative du secteur privé. Alors, nous, on se disait : Est-ce que nous devrions le faire pour des questions, disons, qui ont trait à la santé publique, protection du consommateur à l'intérêt public. Alors, justement, peut-être on devrait se poser la question de savoir si nous voulons lancer une alerte précoce en tant que membre du GAC.

Alors, au début, nous avons eu une discussion où nous n'étions pas d'accord. Certains considéraient que ce n'est pas notre boulot parce que nous sommes plutôt des autorités de réglementation.

Mais au final, les membres du GAC sont d'accord pour dire que, par exemple, quand il est question de santé, c'est quelque chose d'assez unique comme responsabilité. Et s'il y a utilisation malveillante du DNS et ces utilisations malveillantes du DNS pourraient aboutir par exemple à des problèmes de santé publique, eh bien là, effectivement, il faudrait savoir résoudre la question au titre de l'intérêt public et ne pas laisser cela entre les mains du secteur privé. Et donc, si une organisation privée veut utiliser tel nom de domaine, elle doit s'engager justement à avoir un mécanisme transparent à l'instar de l'ICANN, pour pouvoir effectivement et bien surveiller ce qui est fait et si effectivement le nom de domaine répond aux conditions requises. Voilà. Donc nous nous disons qu'effectivement nous avons un rôle à jouer à ce niveau-là et qu'il est de notre devoir de lancer une alerte précoce.

NICOLAS CABALLERO

Nigel?

NIGEL CASSIMIRE

Merci beaucoup. Alors, je ferai moins que cinq minutes. Nous avons une excellente discussion autour de la question de savoir si la procédure d'alerte précoce est pertinente. Alors, première question que nous aimerions poser au personnel de l'ICANN, ou en

tout cas l'ICANN, à l'organisation de l'ICANN. Il y a cette procédure des alertes précoces, mais est-ce qu'il y a des informations concernant le taux de succès? Est-ce que ces alertes précoces donnent des résultats probants à hauteur de quoi, de 50 % plus ou moins? Est-ce que ce processus est efficace? Ce serait pas mal de mettre en place une procédure qui nous permettrait de suivre un tout petit peu le taux de réussite et d'efficacité de cette procédure.

Deuxième partie de la discussion. Eh bien, nous nous sommes penchés, par exemple, sur l'utilisation des noms géographiques, et nous devons sans aucun doute normaliser ce que nous considérons comme étant des noms géographiques. Il y a quelques années, le GAC avait d'ailleurs un groupe de travail sur les noms géographiques. Mais quelle a été la conclusion des travaux de ce groupe de travail? Alors, peut-être que le GAC considère qu'il a achevé ses travaux sur ce qu'il considère comme étant des indications géographiques ou des zones géographiques. Et on s'est posé la question de savoir mais quel est le résultat de ce travail sur cet aspect particulier et quelles sont les possibilités d'alerte précoce sur ce volet-là. Ça, c'était probablement les deux grandes questions qui sont ressorties de nos discussions.

NICOLAS CABALLERO

Merci Nigel. C'était assez rapide. Alors je passe la parole maintenant à Marco.

-
- MARCO HOGEWONING Alors désolé, moi je n'ai pas parlé des alertes précoces.
- NICOLAS CABALLERO C'était Tracy. Tracy, pourquoi est-ce que tu ne viens pas à l'estrade?
- TRACY HACKSHAW Non, non, je vais probablement passer la parole d'abord à l'Allemagne.
- NICOLAS CABALLERO Désolé, l'Allemagne.
- RUDY NOLDE Alors est-ce qu'on va parler de tout ou rien que des alertes précoces? De tout. Alors dans notre groupe, nous nous sommes dit, nous avons voulu comprendre si vraiment nous avons un entendement commun concernant les instruments dont nous disposons en tant que GAC pour la nouvelle série. Quand nous délivrons les alertes précoces que sont les alertes précoces, est-ce que c'est vraiment la manière pour nous d'exprimer nos préoccupations en tant que gouvernement concernant une chaîne en particulier, avant qu'elle ne soit déléguée, qu'elle ne soit attribuée?
- Et en fait, lorsqu'il y a délivrance d'une alerte précoce, donc c'est 104 jours après le jour de confirmation de chaîne. Ça, on en a parlé aussi, puis on a discuté de cas spécifiques, par exemple .africa. Et

comment justement gérer ces alertes précoces au sein du groupe. Et puis si plusieurs pays qui expriment une même préoccupation, il faudrait peut-être envisager de lancer une alerte précoce au nom de ces différents pays. Donc il ne faut pas forcément un pays chef de file.

INTERPRÈTE

On va demander à l'orateur de parler plus près du micro. Merci.

RUDY NOLDE

Alors pour les avis du GAC, même chose. Je crois qu'on avait quand même une compréhension commune, un entendement commun sur la manière de délivrer cet avis de consensus. Le consensus est important. Que signifie le consensus? Ça veut dire qu'il n'y a pas d'objection. Ça devait être quand même épelé clairement. Sur le principe, les avis du GAC peuvent être émis à n'importe quel moment, mais pour des raisons pratiques, évidemment, quand la chaîne a déjà été attribuée ou déléguée, c'est trop tard. Donc voilà, nous nous sommes dit que nous devons vraiment garder cela à l'esprit et vraiment bien délivrer un avis du GAC le plus en amont possible.

Et puis pour ce qui a trait aux avis du GAC, nous nous sommes dit que s'il était possible d'avoir un modèle qui servirait de document-type car nous nous sommes dit oui, mais comment commencer à travailler sur un avis de consensus? Bon, il est clair que n'importe quel membre du GAC peut demander à ce qu'il y ait un avis du GAC,

mais comment s'y prendre, surtout lorsqu'il n'y a pas de réunion physique du GAC? Alors, que pouvons-nous inscrire justement au communiqué? Alors on pourrait peut-être travailler sur un avis en virtuel.

Alors je crois que lors de la dernière série, et bien il n'y a pas eu d'avis virtuel, justement parce que tout a été fait en présentiel. Et puis au niveau national, que font nos gouvernements? Comment informer les parties prenantes? Nous en avons donc parlé, nous en Allemagne notamment. Au cours des dernières de l'année dernière, nous avons... Vous savez, nous sommes un État fédéral. Nous avons évidemment les États fédéraux, les municipalités. Eh bien, nous leur avons tendu la main, nous les avons informés du processus à suivre pour leur donner suffisamment de temps. Si ces niveaux de pouvoir veulent déposer une candidature, par exemple pour un nom géographique, c'est important de leur donner le temps suffisant avant l'ouverture de la période de dépôt de candidature.

Et puis aussi, les recours. Il y a bien sûr les alertes précoces, les avis de consensus. Donc, c'est quelque chose qui a suscité énormément d'intérêt. Et s'il y a une recommandation à justement à adresser au gouvernement, c'est qu'il est important de prendre contact avec toutes ces institutions bien en amont, bien avant le jour de confirmation de chaîne, et vraiment avoir une liste de courriels pour bien informer toutes les parties prenantes. Voilà.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. Alors j'ai mon cher collègue Marco des Pays-Bas.

MARCO HOGEWONING

Oui, nous n'avons pas énormément de temps, mais au sein du groupe, en fait, nous avons travaillé sur les avis du GAC. En fait, Rudy vient de mentionner pas mal de choses que nous avons nous même recensées. Alors c'est le groupe dans le groupe, on s'est dit que c'est quand même assez difficile. Vraiment, c'est difficile d'arriver à un consensus. Donc c'est vrai qu'il y a une préférence marquée en faveur de réunions sur place en présentiel.

Alors, il est important d'avoir un retour et d'être aussi constructif que possible. Donc, il faut vraiment travailler sur des positions constructives. Et un autre critère très important qui a déjà été mentionné, il faut expliquer aux membres du GAC, aux autres membres du GAC pourquoi on veut un avis sur tel sujet. Bien expliquer les choses avec un argumentaire bien établi. Quels sont les arguments pour les arguments contre? Question de trouver un terrain d'entente.

Et puis, très rapidement, nous nous sommes dit mais de quoi avons-nous besoin. Alors c'est vrai qu'on a besoin de trouver le bon moment et de trouver un élan. Et certaines personnes ont même parlé d'un quorum. Ben oui, on a besoin de constituer un groupe assez important. Avant de commencer à parler d'un avis de consensus, il faut quand même que vous ayez mobilisé les troupes.

Et enfin, tout le monde nous a dit bon, il faut garder à l'esprit les calendriers, les échéances. Soyons vraiment très, très au fait des délais qui nous sont donnés pour avancer rapidement. Et puis pour les approches nationales, là, nous avons eu plusieurs exemples de gouvernements qui utilisent des plateformes existantes avec les parties prenantes, mais certains gouvernements ont recours également au communiqué de presse pour informer les parties prenantes. Nous avons aussi attiré l'attention des participants sur le fait que l'on peut demander une prochaine série, un prochain cycle. Mais on se rend compte que plusieurs personnes ont en fait travaillé avec les parties prenantes aussi gouvernementales pour peut-être créer une certaine dynamique au niveau de l'évaluation. Et voilà. Et alors on peut aborder des questions financières, des questions de propriété intellectuelle par exemple.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, les Pays-Bas, et enfin, l'Australie.

IAN SHELDON

Merci beaucoup. GAC Australie. Alors notre groupe, évidemment, a évoqué pas mal des sujets qui ont déjà été abordés, par exemple une communication ouverte et transparente. La coordination également. Il faut parler aux candidats, il faut parler aux gouvernements en tant que membre. Les autres membres du GAC également. Faire en sorte que nos gouvernements soient organisés au titre de ce processus, je ne peux que souligner à quel point il est

important et bien vraiment, de vraiment et bien faire en sorte que tout soit en ordre chez soi.

En Australie, c'est un processus tellement bureaucratique, on s'y prend à temps, on établit un point de contact au sein d'autres agences. Donc on fait vraiment tout un travail de terrain en amont, avant le jour de confirmation des chaînes. Parce que lorsque les chaînes sont publiées, il est important pour nous de savoir exactement ce qui nous convient, ce qui nous rend, nous met plus mal à l'aise et à qui nous adresser. Et puis on a parlé également des alertes précoces. Là, encore une fois, on s'est dit que la communication ouverte est essentielle.

Et le dernier point que j'ajouterai à tout ce qui a déjà été dit. Quelqu'un a suggéré de se pencher sur le cycle. Passé le nombre d'alertes précoce, le nombre d'avis émis par le GAC et voilà qui devrait nous donner une base justement pour le prochain cycle, la prochaine série. Question de se pencher sur tout ce qu'a fait le GAC la dernière fois et avec tout ce matériel de référence, j'espère que le prochain cycle, la prochaine série aboutira. Merci Nico.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, l'Australie, et merci à tout le monde d'avoir participé si activement à cette séance. Ah désolé, j'allais oublier, j'allais déjà clore et lever la séance. Lucas.

LUCAS PRÊTRE

Merci Nico. Je parlerai en français. J'ai présenté ce que notre office pour la Suisse fait pour mettre au courant de cette nouvelle série de gTLD. Donc je vais être assez rapide, je ne vais pas prendre trop de temps.

On a découpé ça en trois phases. La première, c'était de mettre à jour notre base de données pour les contacts qui étaient utilisés pour la précédente série, et on a également mis à jour tous nos documents, qu'on puisse les mettre sur internet et puis les transmettre. Ensuite, on a informé ces gens par email, par mailing list aussi. Et puis, on prévoit également de faire peut-être un communiqué de presse plus tard dans l'année.

La phase la plus importante qui va venir, ce sera après la fermeture de la fenêtre de candidature où à ce moment-là, on a une équipe de plusieurs personnes qui va examiner toutes les chaînes de caractères qui vont être publiées lors du Reveal Day, et puis ensuite voir s'il y a quelque chose à faire de la part du gouvernement, ou bien de transmettre ceci à des personnes intéressées. Voilà. Merci pour votre attention.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, la Suisse. J'avais complètement oublié la Suisse. Alors est-ce que nous avons entendu tous les rapports? Je crois que nous pouvons conclure. Est-ce qu'on peut passer au transparent suivant?

Voilà, vous trouverez là des ressources. Vous avez la fiche de suivi des avis du GAC de 2015, vous avez les alertes précoces du GAC de 2012. Donc évidemment, il y a 14 ans, la première série si vous vous souvenez. Peut-être que vous étiez là, j'en doute. Et puis vous avez en fait le calendrier pour les demandes, les candidatures pour 2026 et 2027. Et puis vous avez le document type, le modèle que vous pouvez utiliser comme directive.

Alors, nous dépassons le temps imparti de trois minutes. Je vous propose d'avoir notre pause-café jusqu'à 16 h 30. Un café bien mérité. Dernière session. Ce sera en fait la séance communautaire sur l'impact de l'intelligence artificielle sur l'utilisation malveillante du DNS. Merci beaucoup de votre participation. Bon café. Je lève la séance.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]